

évêques assistèrent à ce festin ; ils étaient placés avant certains ducs et se trouvaient cependant mêlés aux barons. On ne peut fixer le nombre des chevaliers de renom qui prirent place à leur tour. Les comtesses étaient au nombre de dix-huit, parmi lesquelles il y avait les deux sœurs des deux reines : la comtesse de Cornouailles, la comtesse d'Anjou et de Provence qui étaient comparables à des reines, ainsi que la comtesse Béatrix, mère de toutes. Après le repas, qui fut abondant et splendide, quoique ce fût un jour de poisson, le roi d'Angleterre vint loger cette nuit-là dans le palais du roi de France, au milieu de la ville de Paris. Le roi de France l'exigea formellement, et dit en plaisantant : « Laissez-moi faire. Je suis seigneur et roi dans mon royaume, je veux donc être le maître chez moi. » Le roi d'Angleterre alors se laissa conduire.

» Quand il eut traversé un faubourg qu'on appelle la Grève et ensuite un faubourg du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, puis après un grand pont (le pont au Change?), il considéra l'élégance des bâtiments qui, dans la ville de Paris, sont faits en chaux cuite, c'est-à-dire en plâtre, ainsi que les maisons à trois arceaux et à quatre étages et même plus, aux fenêtres desquelles apparaissait une multitude infinie de personnes des deux sexes ; et une foule serrée s'agglomérait et se pressait à l'envi pour voir le roi d'Angleterre. Sa renommée fut portée aux nues à cause de ses largesses et de l'abondance de ses aumônes.

» Les deux rois restèrent ensemble pendant huit jours. Or le pieux roi disait : « N'avons-nous pas épousé les deux sœurs et nos frères¹. les deux autres ? Tous les enfants, filles ou garçons, qui ont tiré ou qui tireront naissance d'icelles seront comme frères et sœurs. Oh ! s'il y avait entre pauvres hommes pareille affinité et consanguinité, combien ils se chériraient mutuellement, combien ils seraient unis du fond du cœur ! Je m'afflige, le Seigneur le sait, de ce que notre affection réciproque ne puisse être parfaitement d'accord en tout. Mais l'opiniâtreté de mes barons ne se soumet pas à ma volonté ; car ils disent que les Normands ne sauraient pas observer pacifiquement leurs limites sans les violer ; et par ainsi tu ne peux recouvrer tes droits. »

1. Le comte d'Anjou, frère de saint Louis, et le comte de Cornouailles, frère de Henri III.